



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 16h30, le 27 janvier 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marie Gratton, maire**
Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1
Renald Roy, conseiller au siège no. 2
Simon Landry, conseiller au siège no. 3
Richard Émond, conseiller au siège no. 4
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Yves Roy, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 16h37.

RÉS.19.01.20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.20.01.20

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MARCHÉ PUBLIC INTÉRIEUR DE CAP-CHAT – MAPAQ (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC), PROGRAMME PROXIMITÉ – VOLET 1 ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE la Ville de Cap-Chat comprend sur son territoire la majorité des terres agricoles de La Haute-Gaspésie ;

ATTENDU QUE la Ville de Cap-Chat souhaite dynamiser ce secteur économique;

ATTENDU QUE le programme Proximité du MAPAQ a pour objectif de rapprocher les producteurs agricoles et les transformateurs artisans des consommateurs par le développement et la consolidation d'initiatives de mise en marché répondant aux besoins des consommateurs sur toute l'année ;

ATTENDU QUE ce programme comporte plusieurs catégories d'activités dont les projets d'investissement en infrastructure ou en équipement ;

ATTENDU QUE le projet de la Ville de Cap-Chat concerne la réalisation d'un Marché public intérieur afin de mettre en place des activités commerciales impliquant tout au plus, un intermédiaire entre l'entreprise de production agricole ou de transformation alimentaire artisanale et le consommateur par la distribution en circuit-court;

ATTENDU QUE le coût total de ce projet s'élève à 64 750. \$ dont 19 425. \$ seront assumés par la Ville de Cap-Chat pour valoir sa part dans le financement du projet;

ATTENDU QUE la Ville de Cap-Chat, forte de l'expérience des deux dernières années, constate le besoin et la demande pour l'implantation d'un tel service dans la communauté;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat :

- **ACHEMINE** auprès du MAPAQ une demande d'aide financière en vertu du programme Proximité volet 1 dans le but d'obtenir des plans et devis pour la construction d'un bâtiment (Marché public fermé);
- **S'ENGAGE** à contribuer financièrement au projet à hauteur de 19 425. \$, soit 30% du coût total du projet;
- **AUTORISE** le maire, Madame Marie Gratton, et le directeur général et greffier, monsieur Yves Roy, à signer la demande d'aide financière et tout autre document requis à l'obtention de celle-ci.

ADOPTÉE

RÉS.21.01.20

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES NEUF ET UN EMPRUNT DE TROIS CENT MILLE DOLLARS (300 000. \$)

Monsieur **JEAN-MARC LEMIEUX**, conseiller au siège no. 1, donne **AVIS DE MOTION**, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le **Règlement numéro 297-2020 décrétant l'achat d'un chargeur sur roues neuf et un emprunt de trois cent mille dollars (300 000. \$)**.

ADOPTÉE

RÉS.22.01.20

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2020 DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES NEUF ET UN EMPRUNT DE TROIS CENT MILLE DOLLARS (300 000. \$)

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes sont respectées;

CONSIDÉRANT QUE le maire, madame Marie Gratton, informe l'assistance de l'objet du Projet de Règlement numéro 297-2020 et de sa teneur;

CONSIDÉRANT QU'un **AVIS DE MOTION** a été donné séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** que le Directeur général et greffier **DÉPOSE** le **Projet de Règlement numéro 297-2020 décrétant l'achat d'un chargeur sur roues neuf et un emprunt de trois cent mille dollars (300 000. \$)**.

Une copie dudit Projet de Règlement numéro 297-2020 est disponible au bureau du Directeur général et greffier.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 16h45 et il est proposé par **SIMON LANDRY** que l'assemblée soit et levée.

MARIE GRATTON
MAIRE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER